

COMMUNIQUE

Le Maire de Clamart, Monsieur Philippe KALTENBACH, a déposé plainte auprès du Doyen des Juges d'Instruction de NANTERRE pour diffamation à la suite de la diffusion sur internet d'un montage vidéo mettant en cause son intégrité et pour dénonciation calomnieuse.

Il a également demandé au Procureur de la République de NANTERRE, Monsieur Philippe COURROYE, de le recevoir immédiatement et d'ordonner une expertise des rushes qui lui ont été remis à la suite de la plainte de Monsieur Philippe PEMEZEC, Maire (UMP) du PLESSIS-ROBINSON.

Fait à Paris, le 27 janvier 2012

Dominique TRICAUD
Avocat à la Cour